

VU PAR Gérard Boula, maire de Corpeau.



Mes espoirs deviennent réalité !

Le Maire de Corpeau, parle intercommunalité depuis longtemps. Tout l'a conduit à œuvrer pour que son conseil municipal vote presque unanimement (tous sauf une voix) en faveur de la communauté d'agglomération Beaune Chagny Nolay. D'ailleurs Gérard Boula prône l'intercommunalité depuis 2001 date de son arrivée comme Maire de la commune, petite sœur de Chagny, qui voit aussi son avenir côté Beaune.

« Mes espoirs deviennent réalité ! » déclare le 1^{er} magistrat de cette agréable commune d'environ 1 100 habitants. Le passionné de chasse qu'il est, aurait pu dire en 2001, date des premières réflexions sur l'intercommunalité avec Puligny, Chassagne, Meursault... « Faute de grives, on mange des merles ». Il sentait déjà avec ses confrères des communes environnantes « qu'il fallait se fédérer pour répondre aux besoins des habitants qui veulent vivre à la campagne avec les facilités de la ville ».

« Le Sivom de Nolay n'apportait rien, ne répondait pas à nos attentes. Nous pensions que l'une des solutions était de se structurer en Communauté de Communes sur le Sud du canton de Nolay en glissant à l'occasion vers le Sivom du Pays Beaunois ».

Mais le projet fut bloqué par le Préfet et de toute façon comme le précise Gérard Boula : « Rassembler plusieurs pauvres ne fait pas un riche ! Une communauté de communes n'était pas la bonne dimension ! »

Pourtant, la commune et son équipe municipale sont ambitieuses. Les efforts paient à en voir par exemple les 50 nouveaux pavillons récemment construits. « Nous nous battons pour faire des économies d'échelle, mais bien sûr seul, c'est dur. Nous voudrions aller plus loin dans l'évolution de la commune, aller toujours plus de l'avant, mais, soyons objectifs, la gestion du quotidien de 1 100 habitants freine nos ambitions. Nous sommes trop souvent plongés dans l'administratif ».

Alors, persuadé qu'il faut « apprendre à partager pour mieux recevoir », Gérard Boula a été au plus près de toutes les discussions concernant la communauté d'agglomération

Beaune, Chagny, Nolay nourrissant les débats de son expérience d'intercommunalité précédente :

« Nous étions déjà dans la réflexion, nous



nous sommes impliqués dans les différents groupes de travail et j'ai personnellement beaucoup réfléchi avec d'autres sur les gros équipements à gérer en commun ! »

Gérard Boula martèle que la communauté d'agglomération est « un mariage d'intérêts et que ce sont de bons mariages ». Un mariage de raison avec dans la corbeille, des projets sociaux, économiques, scolaires, sportifs... Des projets forts, bien pensés qui devront répondre à une attente commune à

toutes et à tous.

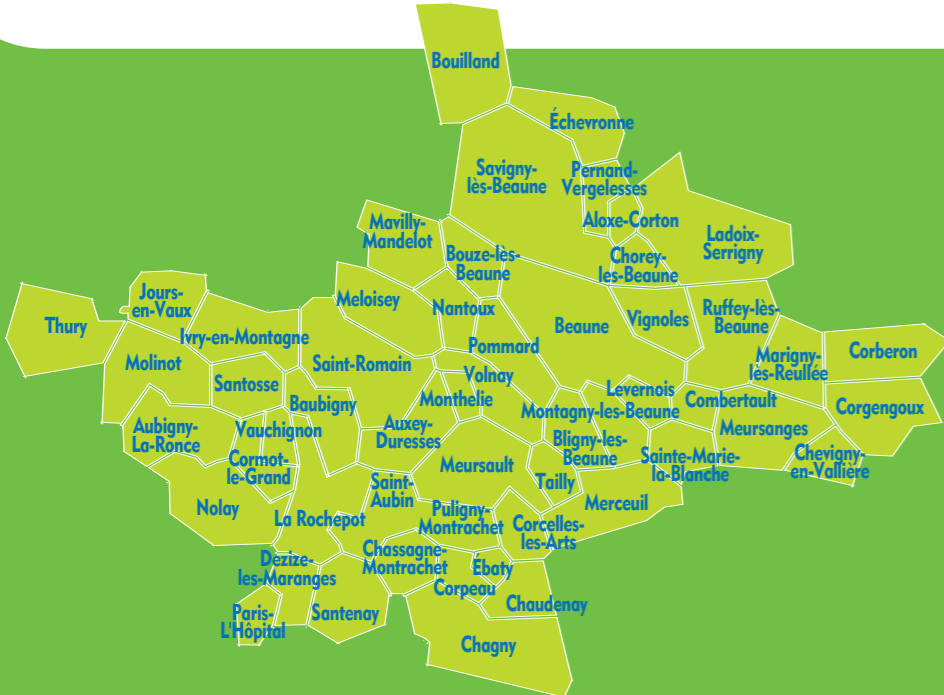
Mais il poursuit : « Il ne faut pas se leurrer, si l'on fait mieux fructifier une somme d'argent à plusieurs, il ne faudra pas vouloir faire tout et n'importe quoi ! ». C'est clair, et il a été de ceux qu'il l'on fait inscrire dans la chartre, Il ne faudra pas toucher aux finances locales. « Pas de ponction sur l'habitant, pas d'impôts additionnels ! ».

Pour le maire, les habitants de Corpeau qu'il a régulièrement informés sur le projet à travers le journal municipal, comprennent tous les enjeux du projet.

« Les personnes de bon sens, imaginent bien qu'il est plus facile d'agrandir, par exemple la piscine de Chagny que d'en créer une nouvelle à Corpeau ».

Dernièrement, il a répondu et rassuré quand cela était nécessaire des parents d'élèves ou des acteurs de la santé.

Il a commenté le projet de statut, expliqué la chartre, à ses yeux fondatrice. Mais il a hâte de rentrer dans les débats plus concrets sans appréhension, en confiance, porté par « l'ora » de Beaune et le nouveau dynamisme de Chagny. « Les premiers mois seront déterminants. On va voir chacun face aux projets. « Recevoir oui, mais donner non ». Pour Gérard Boula il faudra sortir de ce mauvais état d'esprit aidé par le filtre de la Communauté d'Agglomération. Il est d'ailleurs confiant car la répartition des sièges basée sur le nombre d'habitants plutôt que sur la richesse des communes, lui paraît juste. Il conclut avec cette phrase qui réaffirme bien son sens du réalisme : « Mieux vaut de beaux projets partagés par tous que des projets qui n'aboutissent pas seuls ».



communauté d'agglomération Beaune Chagny Nolay 54 communes / 52 741 habitants



NOUS

une communauté d'agglomération pour

Beaune Chagny Nolay

DANS UN ESPACE DE VIE NATUREL ET COHÉRENT

VU PAR LES PROTAGONISTES

Oui... à la persévérance et au bon sens



Alain Suguenot, Michel Picard, Pierre Barbiéry, les maires de Beaune, Chagny, Nolay et Jean-Pierre Rebourgeon, Président du SIVOM de Beaune

« Mes espoirs deviennent réalité ! » déclare le 1^{er} magistrat de cette agréable commune d'environ 1 100 habitants. Le passionné de chasse qu'il est, aurait pu dire en 2001, date des premières réflexions sur l'intercommunalité avec Puligny, Chassagne, Meursault... « Faute de grives, on mange des merles ». Il sentait déjà avec ses confrères des communes environnantes « qu'il fallait se fédérer pour répondre aux besoins des habitants qui veulent vivre à la campagne avec les facilités de la ville ».

« Le Sivom de Nolay n'apportait rien, ne répondait pas à nos attentes. Nous pensions que l'une des solutions était de se structurer en Communauté de Communes sur le Sud du canton de Nolay en glissant à l'occasion vers le Sivom du Pays Beaunois ».

Mais le projet fut bloqué par le Préfet et de toute façon comme le précise Gérard Boula : « Rassembler plusieurs pauvres ne fait pas un riche ! Une communauté de communes n'était pas la bonne dimension ! »

La communauté d'agglomération verra le jour le 1^{er} janvier 2007

EDITO Et maintenant...

« Mes espoirs deviennent réalité ! » déclare le 1^{er} magistrat de cette agréable commune d'environ 1 100 habitants. Le passionné de chasse qu'il est, aurait pu dire en 2001, date des premières réflexions sur l'intercommunalité avec Puligny, Chassagne, Meursault... « Faute de grives, on mange des merles ». Il sentait déjà avec ses confrères des communes environnantes « qu'il fallait se fédérer pour répondre aux besoins des habitants qui veulent vivre à la campagne avec les facilités de la ville ».



Jean-Paul Roy, Maire de Meursanges



Gérard Roy, Maire d'Aubigny-la-Ronce



Dominique Boire, Maire d'Auxey-Duresses



Gérard Boula, Maire de Corpeau

Les conseils municipaux se sont exprimés : la parole à quatre maires

Conception - rédaction - photos : LR communicability / Numéro 4 / tirage 30 000 exemplaires - Document réalisé à l'initiative des communes et des SIVOM.

VU PAR Jean-Paul Roy, maire de Meursanges.

Oui à l'équité

Le Maire de Meursanges et tout son conseil municipal ont voté « pour », le projet de Communauté d'Agglomération. Les élus ont une vraie vision de l'avenir qui passe par une Communauté d'Agglomération porteuse de « liberté, d'égalité et de fraternité ».

Jean Paul Roy, le Maire de Meursanges et tout son conseil municipal ont voté « pour » le projet de Communauté d'Agglomération. Les élus ont une vraie vision de l'avenir qui passe par une Communauté d'Agglomération porteuse de « liberté, d'égalité et de fraternité ».

Les 420 habitants de Meursanges ont depuis peu une superbe école flambant neuve. Il aura fallu beaucoup de volonté et d'énergie, pendant plus de 5 ans, à l'équipe municipale pour réaliser ce projet qui donne à cette belle commune, à l'origine très agricole, un atout supplémentaire pour revendiquer un statut de « village résidentiel » à quelques encablures de Beaune.

« Certes avec une équipe municipale rajeunie depuis 2000, notre commune exploite tous ses atouts. Mais avec un budget de 130 000 euros, une secrétaire un jour par semaine et un poste à mi-temps de cantonnier, elle n'a pas toujours les moyens de son indépendance ».

Des moyens « pas seulement budgétaires » précise le Maire de Meursanges qui n'adhère pas à la Communauté d'Agglomération pour avoir des retombées financières.

« Nous devons travailler tous ensemble, petites et plus grandes communes dans la continuité de l'esprit des SIVOM en renforçant d'abord la compétence d'assistance

aux communes, sans empiler les services, sans créer des charges supplémentaires inutiles et en ayant une gestion rigoureuse ».

Le 1^{er} magistrat pour qui la comptabilité n'a aucun secret peste contre la taxe professionnelle qu'il qualifie d'impôt injuste et voit en l'arrivée de la TPU (taxe professionnelle unique) un pas important vers plus d'équité.

« La TPU vient au secours de la ruralité car il n'y a pas de grandes et petites communes au sein d'un territoire « équilibré ». Les communes qui accueillent les salariés des entreprises ont autant de besoins que les communes qui accueillent les entreprises. Les communes rurales par leur qualité d'accueil et leur qualité de vie, sont d'ailleurs un levier économique pour préserver ou attirer les entreprises ».

Pour Jean-Paul Roy, les petites communes sont essentielles pour l'équilibre des territoires et les choix, par exemple, d'équipement collectif ou de transport, doivent respecter et renforcer cet équilibre.

« Il nous faut travailler sur des réalisations opportunes, intelligentes, au profit de tous, en n'oubliant pas que nous gérons de l'argent public, que l'aide de l'Etat à travers la DGF (dotation globale de fonctionnement)



n'est pas gravée dans le marbre et que nous avons inscrit dans la charte communautaire que toute compensation négative des communes sur leur budget hors taxe professionnelle est exclue ».

Le Maire de Meursanges qui a participé très tôt aux réflexions sur la Communauté d'Agglomération n'a jamais senti une hégémonie démesurée de Beaune : « Beaune est une belle carte de visite, c'est une évidence et chacun sent bien qu'il nous faut travailler dans un esprit d'ouverture en s'appuyant sur sa notoriété. En nous engageant dans ce projet commun nous ne deviendrons pas des béni-oui-oui pour autant! »

Jean-Paul Roy rappelle que les petites communes de moins de 500 habitants auront chacune un titulaire et un suppléant au sein du Conseil Communautaire.

« Certains d'entre nous, porteront la voix des ruraux au sein du bureau ». La voix des communes qui se sont prononcées « pour » mais aussi, c'est une évidence et un devoir pour Jean-Paul Roy, la voix des communes qui se sont prononcées « contre ».

confie qu'il était difficile de s'engager à l'appui "d'une charte communautaire pleine de généralités".

"Les conseillers municipaux d'Aubigny-la-Ronce se sont sentis abandonnés. Ils souhaitaient plus d'informations concrètes, conscients qu'ils sont les porte-parole de l'opinion de leur commune. Le maire a d'ailleurs été étonné du manque d'intervention de ses confrères au cours des débats : "ils se sont par exemple peu exprimés lors de la présentation des statuts et je suis persuadé que beaucoup seront surpris face à la réalité des choses".

Gérard Roy aurait voulu avoir la possibilité pour sa commune de rejoindre plus tard la communauté d'agglomération : "Nous n'étions pas pressés. Aujourd'hui, on sait ce que l'on a, on connaît nos atouts et surtout nous voulons respecter nos engagements vis à vis de nos 200 habitants".

D'accord pour la solidarité. D'accord pour

mutualiser. Mais sans rupture avec le travail engagé au niveau local. "On a peur des gros frais de fonctionnement et on s'interroge sur le devenir des réalisations engagées comme notre projet d'installation de 3 éoliennes. Pourra-t-on maintenir le m³ à un euro qui est l'aboutissement d'un gros travail local sur l'eau et l'assainissement ? Etre solidaire les uns des autres ne veut pas dire systématiquement refiler nos problèmes, mais mutualiser ne doit pas non plus être synonyme de perte d'acquis pour les communes !"

Aubigny-la-Ronce a déjà prouvé qu'elle savait mutualiser intelligemment en accueillant par exemple les enfants de Nolay dans le centre aéré qu'elle a créé. Alors, Gérard Roy, "embarqué d'office dans le vaisseau comm' d'agglom'" se veut malgré tout positif et constructif.

Les élus de ce beau village aujourd'hui fortement agricole, chargé d'histoire, qui a doublé sa population en 25 ans, compte bien

introduire au sein des instances communautaires des problématiques fortes : "nous devons ensemble trouver les moyens de regreffer des emplois dans les campagnes pour éviter d'être condamné à devenir des villages dortoirs. Nous devons apporter des réponses aux problèmes de gestion des espaces naturels face à la diminution des exploitations agricoles et il nous faudra trouver des moyens intelligents et concrets pour donner à nos enfants les mêmes chances dans leur scolarité et leurs loisirs en aidant par exemple le tissu associatif qui est très riche et dense dans notre commune.

Si Gérard Roy et Aubigny-la-Ronce ont condamné la méthode "grand braquet" qui a été adoptée, ils comptent bien, avec solidarité, appuyer de toutes leurs forces sur le pédalier intercommunautaire qui fera avancer vers un meilleur avenir le territoire Beaune, Chagny, Nolay.

VU PAR Dominique Boire, maire d'Auxey-Duresses.

Nous craignons les dérives

Dominique Boire, Maire d'Auxey Duresses a argumenté le refus unanime de son conseil municipal de se lancer dans « l'aventure » dangereuse, selon elle, de la communauté d'agglomération. Comme sa première adjointe, elle ne croit certes pas qu'une commune isolée puisse tout faire, toute seule, mais elles ne voulaient pas pour autant dire « oui » au projet dans les conditions actuelles, ce qui reviendrait à signer à leurs yeux « un chèque en blanc ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les deux élues d'Auxey-Duresses n'ont pas été convaincues, rassurées, par les arguments des partisans de la com' d'agglom. Et pourtant elles tiennent à préciser : « Nous étions favorables sur le fond. Favorable à un travail en commun ».

Mais elles ne sont tout d'abord pas persuadées qu'ensemble, les 54 communes feront plus le poids demain face au Grand Dijon et au Grand Chalon. Elles s'inquiètent de l'effet « mille-feuilles » que crée une nouvelle structure adossée aux collectivités existantes et s'interrogent sur l'intérêt de créer de « nouvelles frontières ». A l'argument : « trouver des solutions et gérer des projets en commun fera faire des économies d'échelle ? », elles répondent : « économies d'échelle ? Les syndicats mixtes n'en font pas ! ». Plus profondément, c'est peut-être une diffé-

rence de vue sociétale qui explique aussi leurs refus.

« La ruralité est un choix de vie et lorsque l'on vit dans une petite commune on ne peut pas avoir les mêmes services que dans une grande. On ne peut pas tout avoir ». Dominique Boire s'inquiète même « des besoins superflus » que la communauté d'agglomération pourra créer et a peur des dérives budgétaires que cela induit.

« On veut toujours plus mais à quel prix ! ». Pour le conseil municipal d'Auxey-Duresses, la Com' d'Agglom est comme une entreprise qui se créerait sans budget prévisionnel.

« On aurait mieux aimé un budget précis, qu'une charte communautaire ».

Pour les deux élues, l'arrivée d'une taxe additionnelle est un risque. Pour Dominique Boire et Agnès Dicone, la TPU n'est pas une ressource solide et l'engagement de l'Etat à



travers la DGF pourrait connaître ses limites. Aussi elles imaginent une communauté d'agglomération face à ses crédits devant se retourner vers les communes l'addition à la main.

Alors, avec l'ensemble du conseil municipal d'Auxey Duresses, représentant 373 habitants, elles ont brandi un carton jaune en forme d'avertissement, sachant que si la com' d'agglom' voyait le jour leur commune y adhérerait d'office.

« Nous nous retrouverons dans l'action avec les autres communes et nous saurons être force de propositions ». Les élus d'Auxey-Duresses abordent ce virage, contraints mais dans un esprit constructif. Sans doute avec dans les poches d'autres... cartons jaunes.

VU PAR Gérard Roy, maire d'Aubigny-la-Ronce.

Un trop grand braquet

Maire depuis 4 années d'Aubigny-la-Ronce, Gérard Roy ne fait pas du dossier communauté d'agglomération une affaire de politique politicienne. Les clivages droite gauche ne lui semblent pas à la hauteur du dossier. Si le premier magistrat et l'ensemble du conseil municipal se sont exprimés contre leur entrée dans la com' d'agglom', ce n'est pas en opposition à l'esprit d'intercommunalité elle-même mais parce qu'il considère que le projet a été mené à marche forcée.

Gérard Roy a été très présent dans les débats, motivé plus que jamais après l'échec de la mise en place d'une communauté de communes autour de Nolay. Assidu et motivé mais avec le sentiment que l'on avait pas toujours répondu à ses interrogations. Il com-

prend bien qu'à trop vouloir rentrer dans les détails pratiques, techniques, organisationnels, on multiplie les possibilités d'accrochage et donc de rupture du processus de création. De fait, on aurait enterré, une fois de plus l'intercommunalité. Mais pour autant, il



A savoir...

TPU (Taxe Professionnelle Unique) : est payée par les entreprises implantées dans le périmètre de la communauté d'agglomération. Elle est leur principale ressource. De plus, cette taxe permet un développement plus rationnel du territoire et favorise une plus grande solidarité entre les communes membres grâce à un meilleur partage des richesses.

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : est la plus importante contribution de l'Etat aux collectivités, elle est prélevée sur ses recettes. On prend en compte dans sa détermination l'évolution des prix et 50% du taux de croissance du PIB. Elle est attribuée à certaines communes ou groupement de communes sous condition de ressources et de population afin de les aider à financer leurs infrastructures et leurs équipements.

VU PAR Gérard Roy, maire d'Aubigny-la-Ronce.

Un trop grand braquet

Maire depuis 4 années d'Aubigny-la-Ronce, Gérard Roy ne fait pas du dossier communauté d'agglomération une affaire de politique politicienne. Les clivages droite gauche ne lui semblent pas à la hauteur du dossier. Si le premier magistrat et l'ensemble du conseil municipal se sont exprimés contre leur entrée dans la com' d'agglom', ce n'est pas en opposition à l'esprit d'intercommunalité elle-même mais parce qu'il considère que le projet a été mené à marche forcée.

■ Gérard Roy a été très présent dans les débats, motivé plus que jamais après l'échec de la mise en place d'une communauté de communes autour de Nolay. Assidu et motivé mais avec le sentiment que l'on avait pas toujours répondu à ses interrogations. Il comprend bien qu'à trop vouloir rentrer dans les détails pratiques, techniques, organisationnels, on multiplie les possibilités d'accrochage et donc de rupture du processus de création. De fait, on aurait enterré, une fois de plus l'intercommunalité. Mais pour autant, il confie qu'il était difficile de s'engager à l'appui "d'une charte communautaire pleine de généralités".

"Les conseillers municipaux d'Aubigny-la-Ronce se sont sentis abandonnés. Ils souhaitaient plus d'informations concrètes, conscients qu'ils sont les porte-parole de l'opinion de leur commune. Le maire a d'ailleurs été étonné du manque d'intervention de ses confrères au cours des débats : "ils se sont par exemple peu exprimés lors de la présentation des statuts et je suis persuadé que beaucoup seront surpris face à la réalité des choses".

Gérard Roy aurait voulu avoir la possibilité pour sa commune de rejoindre plus tard la communauté d'agglomération : "Nous n'étions pas pressés. Aujourd'hui, on sait ce que l'on a, on connaît nos atouts et surtout nous voulons respecter nos engagements vis à vis de nos 200 habitants".

D'accord pour la solidarité. D'accord pour mutualiser. Mais sans rupture avec le travail engagé au niveau local. "On a peur des gros frais de fonctionnement et on s'interroge sur le devenir des réalisations engagées comme notre projet d'ins-

tallation de 3 éoliennes. Pourra-t-on maintenir le m³ à un euro qui est l'aboutissement d'un gros travail local sur l'eau et l'assainissement ? Etre solidaire les uns des autres ne veut pas dire systématiquement refiler nos problèmes, mais mutualiser ne doit pas non plus être synonyme de perte d'acquis pour les communes !" Aubigny-la-Ronce a déjà prouvé qu'elle savait mutualiser intelligemment en accueillant par exemple les enfants de Nolay dans le centre aéré qu'elle a créé. Alors, Gérard Roy, "embarqué d'office dans le vaisseau comm' d'agglom'" se veut malgré tout positif et constructif.

Les élus de ce beau village aujourd'hui fortement agricole, chargé d'histoire, qui a doublé sa population en 25 ans, compte bien introduire au sein des instances communautaires des problématiques fortes : "nous devons ensemble trouver les moyens de regreffer des emplois dans les campagnes pour éviter d'être condamné à devenir des villages dortoirs. Nous devons apporter des réponses aux problèmes de gestion des espaces naturels face à la diminution des exploitations agricoles et il nous faudra trouver des moyens intelligents et concrets pour donner à nos enfants les mêmes chances dans leur scolarité et leurs loisirs en aidant par exemple le tissu associatif qui est très riche et dense dans notre commune.

Si Gérard Roy et Aubigny-la-Ronce ont condamné la méthode "grand braquet" qui a été adoptée, ils comptent bien, avec solidarité, appuyer de toutes leurs forces sur le pédalier intercommunautaire qui fera avancer vers un meilleur avenir le territoire Beaune, Chagny, Nolay.



Devant une carte à vocation touristique, Denis Thomas à l'œil qui brille et le sourire généreux. Il nous guide entre côtes et plaines en indiquant les voies navigables, les voies vertes, les prés, les forêts et bien sûr... les vignes. C'est une évidence, le conseiller général du canton Beaune Nord et Président du Syndicat touristique Intercommunal du Pays Beaunois respire ce territoire. Du Nord au Sud du Beaunois, de Chagny à Nolay, des Maranges aux Côtes et Hautes-Côtes, il évoque « un sillon fertile, une dorsale naturelle et cohérente ». La signature de l'arrêté du périmètre de la communauté d'agglomération Beaune, Chagny, Nolay par la Préfecture de Saône-et-Loire après celle de Côte-d'Or rejouit Denis Thomas. Parmi les premiers défenseurs du projet, il a toujours été convaincu que le bon sens l'emporterait et invite tous les acteurs de ce territoire à s'impliquer à 100 % en étant solidaires, généreux, cohérents et responsables.

Denis Thomas sait combien le tourisme est un levier majeur pour le développement économique du territoire. Volontairement utopique mais ô combien conscient, il est persuadé que l'on peut faire plus et mieux dans le domaine, entre autres, du tourisme. « Cela passe par plus de cohésion, de travail en commun, bien évidemment de moyens ». Il salue le travail déjà effectué par les acteurs du développement touristique, il analyse la situation avec minutie, les points forts, les faiblesses, les initiatives payantes et quelquefois les incohérences.

« Il y a cinquante ans le Syndicat des Hautes Côtes et Pays Beaunois était créé pour redynamiser le tourisme. Il était intercommunal à vocation unique. Ses objectifs étaient précis. Il fallait créer des routes touristiques, des sentiers pédestres. Depuis, le tourisme a changé, il a fallu évoluer ». Denis Thomas pense que les professionnels sont mûrs pour travailler plus intelligemment, efficacement face aux nouvelles exigences des touristes et que la communauté d'agglomération fédèrera les énergies. « Nos actions doivent être mieux canalisées. La comm' d'agglomération sera une entité fédératrice avec un siège centralisateur à Beaune et du personnel mobile qui travaillera en réseaux. Il nous faudra également repenser notre politique d'édition ». Denis Thomas sait « qu'il faudra se battre » pour avoir des moyens, pour faire de la compétence tourisme un axe primordial dans le développement économique du territoire. « Sans oublier la plaine ! » Rajoute-t-il.

C'est une évidence pour lui, le Syndicat Touristique Intercommunal du Pays Beaunois devra se fondre au sein de la comm' d'agglomération : « Il nous faut éviter de multiplier les structures pour créer un vrai plateau d'aménagement entre Dijon et Chalon afin de développer de nouvelles niches touristiques ».